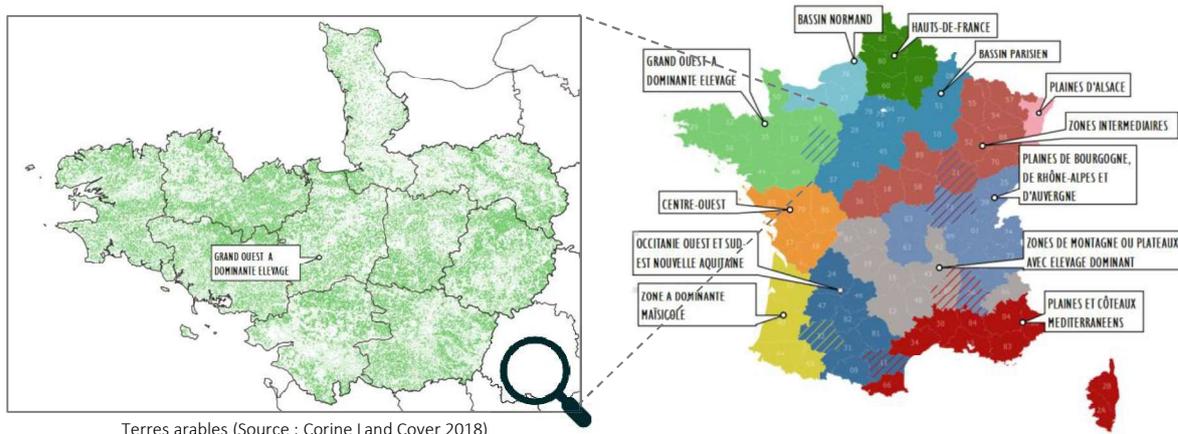


Fiche n°5 : Grand Ouest à dominante élevage

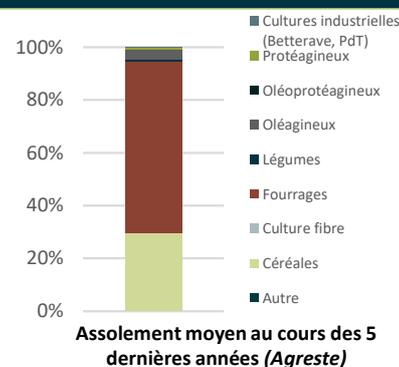


Caractérisation générale

Description

Ce bassin, constitué de la région Bretagne (1^{ère} région pour les productions animales) et du nord des Pays de la Loire, est majoritairement tourné vers l'élevage avec une production importante de porcs, bovins et volailles.

Le contexte pédoclimatique très variable explique la grande diversité de cultures sur le bassin. Les cultures fourragères et céréalières se destinent en majorité à l'alimentation des animaux des élevages du bassin. Les productions légumières sont également bien présentes (artichauts, choux fleur, salades etc.) en particulier dans certaines zones côtières (ceinture légumière). Les légumineuses occupent en revanche une faible part de la SAU (3,1% en moyenne).



Rotations dominantes

Les rotations dominantes sont de type Maïs ensilage – Blé ou Prairie – Maïs ensilage – Blé dans l'Ouest et Colza – Blé – Orge dans l'Est et se déclinent selon plusieurs types de pédoclimats détaillé dans le tableau ci-après :

| Régions agricoles | Caractéristiques | Rotations dominantes |
|---|--------------------------------------|---|
| Bretagne Ouest et Centre | Polyculture élevage | <ul style="list-style-type: none"> Maïs, blé, orge Prairie-Maïs-Blé |
| Ille et Vilaine (Bretagne Est) | Cultures en sec, sols intermédiaires | <ul style="list-style-type: none"> Maïs ensilage-Blé Maïs ensilage-Blé-Colza-Blé Colza-Blé-Maïs-Maïs Maïs-blé Prairie-Maïs-Blé |
| Pays de la Loire (Mayenne, Loire Atl. Ouest Maine et Loire, Ouest Sarthe) | Polyculture élevage | Maïs, blé, orge (colza), prairies |
| Pays de la Loire (Sarthe ou Maine et Loire) | Irrigué, vallée de la Loire | Maïs-Maïs Production de semences |
| Pays de la Loire (Sarthe Est) | Sec | Colza-blé-Orge |

On observe quelques efforts de diversification notamment avec l'introduction, dans certaines rotations, de féverole, pois et lupin.

Grandes tendances à l'œuvre

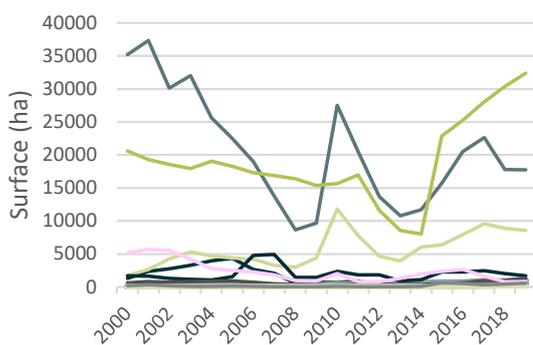
Au contraire des autres grands bassins de production de colza, les surfaces de cette culture ont légèrement augmenté (+3% de 2019 à 2020, FAM) notamment en bio grâce au climat (moins sec), à la plus faible présence de la culture dans le paysage (limitant ainsi la pression des ravageurs) et aux effluents d'élevage disponibles en grande quantité sur le bassin.

Notons l'orientation historique du bassin sur des cultures fourragères pour répondre aux besoins en énergie des animaux d'élevage (maïs ensilage et blé-paille) plutôt que sur des cultures riches en protéines (hormis un bassin un peu plus tourné vers la luzerne autour des 2 usines de déshydratation de la coopérative DéshyOuest), qui constituent souvent la variable d'ajustement dans les systèmes de culture. A noter un nouveau positionnement des fabricants d'aliments sur des sources de protéines françaises, non OGM (ou issu de zones non déforestées), pour répondre aux nouvelles demandes des consommateurs, remettant ainsi ce modèle en question. Cela n'influence pour l'instant que très peu la sole de ce bassin, qui demeure orientée vers le maïs ensilage et céréales à paille, avec une part d'herbe conservée ou pâturée en déclin.

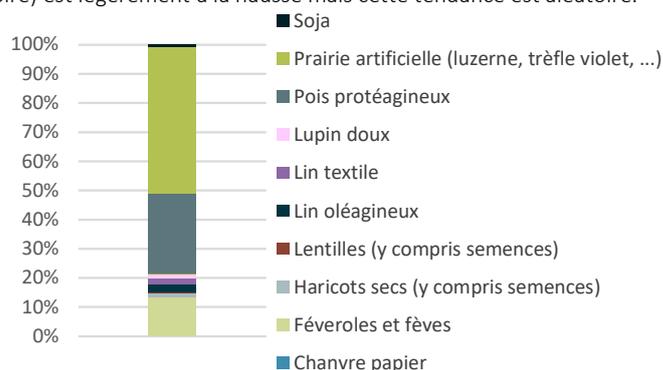
Description des principales cultures de diversification sur le bassin

Principales cultures de diversification

La surface en **légumineuses fourragères** (luzerne, trèfle etc.) est très importante sur ce bassin et continue d'augmenter. Le pois et la féverole restent stables dans l'ensemble. Le lupin (Pays de Loire) est légèrement à la hausse mais cette tendance est aléatoire.



Evolution des surfaces de 2000 à 2019 (Agreste)



Part des différentes cultures de diversification en 2019 (Agreste)

Les volumes de lin restent encore confidentiels à l'échelle du bassin. Soja, lentille et pois chiche sont anecdotiques bien qu'il y ait des volontés de diversification vers de la part de groupes d'agriculteurs, pour des ateliers locaux de transformation (exemple : Atelier V) de ce bassin très dynamique du point de vue agroalimentaire. Le miscanthus, avec les départements de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne qui font partie des plus gros producteurs (plus de 1100 ha au total sur les 2 départements en 2019), représente près de 2000 ha sur le bassin en 2019 (soit presque un quart de la production nationale).

Dynamiques territoriales

Les régions de Bretagne et des Pays de la Loire veulent développer la production de **lin**, **féverole** ou de **lupin** sur leurs territoires pour réduire la dépendance des éleveurs aux protéines importées (du soja OGM le plus souvent) et assurer aux producteurs de nouveaux débouchés. L'association d'une quinzaine d'année « Graines tradition ouest » (anciennement lin tradition ouest), soutenue initialement par les institutions régionales de Bretagne (CRAB) puis des Pays de la Loire, œuvre pour le développement des filières protéagineuses : lin et plus récemment la féverole et le lupin sur ces deux régions. Plusieurs coopératives sont adhérentes et fournissent la matière première aux usines de Valorex qui se charge de leur transformation.

Le projet LEGALIM porté par Valorex, avec l'INRAe et Eureden sur le food, soutenu par la région Bretagne témoigne également de l'effort porté sur la recherche de valeur ajoutée, et de diversifications par les opérateurs de l'Ouest.

Le projet LEGGO (Légumineuses à graines du Grand Ouest), constitué des régions Bretagne, Pays de Loire, Normandie et Centre Val de Loire, a pour ambition la structuration d'une filière **légumineuses** (légumes sec et frais) pour l'alimentation humaine. L'analyse de la demande et du marché permettra de définir au mieux le type de culture et les surfaces à développer. Le projet, démarré en 2020 est prometteur puisqu'une dizaine de membres du projet (coopératives agricoles) ont déjà été mis en relation avec des demandeurs de matière première.

Par ailleurs, la collectivité Eau du bassin rennais accompagne le développement de filières légumineuses à graines pour améliorer la qualité de l'eau sur ses aires d'alimentation des captages d'eau potable.

Certains acteurs de la fabrication d'aliments pour le bétail sont très dynamiques sur la diversification, à l'image de Valorex (positionné sur le marché des aliments différenciés au travers de la marque Bleu Blanc Cœur) et ses partenaires en région. Valorex fait partie avec Eureden et Tromelin du GIE SVP (Services de valorisation des protéines) qui entend développer la production française de **protéagineux** (féverole, pois, lupin, soja) en améliorant leur valorisation en alimentation animale grâce à un processus industriel de cuisson-extrusion des graines. L'objectif est de répondre localement à la demande en protéines pour les filières animale et contrer la part importante de matières premières riches en protéines importées pour l'alimentation animale (95% à l'échelle de la Bretagne, FAM 2019). Le GIE s'appuie sur le Programme Proleval (protéagineux, oléagineux, valorisation animale) qui a permis d'évaluer les meilleures combinaisons de graines et les procédés les plus efficaces pour obtenir des performances en élevage au moins équivalentes aux tourteaux de soja de référence.

D'autres acteurs économiques collectent également des légumineuses : Terrena en féverole et notamment lupin pour la filière ingrédient. Le Gouessant en féverole pour de l'aliment bétail ou piscicole. Ou encore quelques négoce qui travaillent également avec Valorex. Les volumes restent faibles à ce jour.

La région Pays de Loire, avec la Chambre Régionale d'Agriculture et Terres Inovia teste, dans le cadre du PEI santé du végétal, la faisabilité du **soja** et dispose pour l'expérimentation de 72 ha en conventionnel et 49 ha en BIO (SAJeusselin, et Biograins-CAPL sont investis dans ce projet). En Bretagne, plusieurs initiatives similaires pour le développement du soja ont émergé sous l'impulsion du CETA 35 (50 groupes CETA bio ou conventionnels regroupant environ 500 agriculteurs au total), Eureden, Coop de L'ouest (qui teste la faisabilité du soja en Finistère).

Dans le cadre du projet SOS Protéines portés par les régions Bretagne et Pays de la Loire des travaux ont réalisés sur le pois en association par les Chambres d'Agricultures, Terres Inovia, Terrena, FRCUMA (pois fourrager majoritairement pour autoconsommation) ainsi que des travaux d'expérimentation en féverole et lupin en conventionnel (beaucoup plus cultivés en bio).

La présence du pôle de compétitivité VEGEPOLYS VALLEY sur le bassin participe à la dynamique de diversification en accompagnant à la co-conception des innovations, de l'amont à l'aval, selon 3 axes de production (innovation variétale des semences et plants, santé du végétal, nouvelles technologies des systèmes de production) et 4 axes pour le développement des usages des végétaux (alimentation humaine et animale, végétal urbain, nutrition prévention santé, agromatériaux et biotransformation).

Acteurs économiques /débouchés

Principaux transformateurs :

- **Valorex** (Ile et vilaine) : opérateur très dynamique sur le territoire pour la transformation de lin/féverole majoritairement. Volonté de segmenter son débouché. Octroie une prime qualité à la féverole.
- **Tromelin** (Finistère nord) : extrusion pois et féverole pour valorisation dans ses propres formulations ou vente à d'autres opérateurs comme Eureden. Transformation de luzerne pour aliment ultra fibreux (chevaux).
- **UFAB** (Mayenne), filiale de Le Gouessant : FAB important en BIO avec 100 000T d'aliments bio fabriqués. Une usine à Craon et une nouvelle usine en Ile et Vilaine en 2020 pour la trituration de soja, colza bio. Procédés de cuisson/extrusion de pois et de féverole pour la fabrication d'ingrédients extrudés (protéines texturées, billettes, snacks expansés) et de farines fonctionnelles, de protéines ou d'amidon (pour servir de texturant, gélifiant, émulsifiant, substitution d'oeuf, enrichissement en protéines), Projet d'élargissement de la gamme à d'autres légumineuses : pois chiche, haricots rouges et blancs, haricots mungo ou niébé (cornille).
- **Usine Ambillou le Chateau** (49), rachat par **BIOGRAINS (CAPL)**, pour faire des tourteaux gras de soja bio (soja importé). Tests de soja BIO dans le cadre du PEI Santé du végétal (notamment pour la rationalité économique).
- **Atelier V*** (Morbihan) : transformation de légumes secs à destination de l'alimentation humaine (humus, falafels, haché) BIO 100% françaises sans OGM
- **Inveja (Terrena)** à proximité pour la transformation du lupin
- **Agrochanvre** (localisé dans le sud de la Manche) qui s'approvisionne sur le bassin et qui dispose de nombreux partenariats avec des acteurs (amont/aval) du Grand Ouest. Possède une unité de défibrage avec pour marché historique la production de fibres à destination de la plasturgie (chênevotte ou fibre de chanvre micronisée/broyée) : 2 500 t de paille transformées (80 producteurs). Fabrication brique de chanvre/chaux, paillage végétal/animal ou encore graine, huile, farine bio pour l'alimentation humaine, produits cosmétique (savons, shampoings) et aliments pour oisellerie/pêche.
- **Protea thermic** : Toasteur mobile (soja, féverole, lupin, pois, méteils). Intervention pour le toastage de soja dans la Sarthe
- **Triballat** (Ile et Vilaine) : soja (marque Sojasun etc.) pour la fabrication produits ultra-frais de soja (yaourt, crèmes, boissons) et de chanvre plus récemment pour faire des boissons et dessert.

Freins à l'introduction de cultures de diversification

- Freins économiques : manque de valorisation et de débouchés (pour le soja, notamment les variétés triple zéro avec une plus faible capacité de ramification et donc moins de potentiel de rendement)
- Freins techniques :
- Soja : maîtrise de la culture au regard des conditions pédo-climatiques (limite de l'air de culture) et besoin d'outil adéquats. Par exemple, les semoirs de précision disponibles en maïs disposent d'un écartement trop large et n'arrivent pas à atteindre la densité requise pour des sojas triple zéro, la culture nécessiterait un double passage de semoir mais les bineuses ne sont pas adaptées pour ce type d'écartement. Avec un semoir à céréales, il y a des problèmes à la levée et le binage est impossible. Il apparait également que le soja issu de la filière régionale n'est pas (pas encore) adapté aux unités de transformation pour l'alimentation humaine (Usine Triballat – tests en 2016 et 2017). Ex : difficultés à dépelliculer le soja (« trop mou »). Certains cahiers des charges (taux protéines, et taux humidité) apportent une difficulté supplémentaire.
- Pois chiche et lentille : freins sur les conditions climatiques de production et stabilité du marché.
- Pois et féverole : variabilité du rendement. Prix peu rémunérateurs.
- Outil de transformation pour le soja non disponible dans le grand Ouest (process de cuisson et pression pour tourteau gras ou expeller).
- Freins logistiques : Besoin d'optimisation de la collecte et du stockage des graines. Pour le pois, les associations pois/céréales sont difficiles pour le marché du food (en bio surtout) car la filière meunière ne tolère pas de brisures de pois dans la farine de blé, et il ne faut pas de résidus de blé (gluten) dans la farine de pois pour la confection de produits transformés « sans gluten ». Un renforcement et de la R&D sur des outils de triage est donc nécessaire. Aujourd'hui les OS conventionnels ne trient pas pour des méteils (ne vont pas au delà du nettoyage), le triage est réalisé à la ferme ou en CUMA.
- Freins institutionnels : Valorex est en attente de la réponse des institutions pour que les produits Bleu Blanc Cœur puissent figurer sur la liste de produits de qualité et durables dont la loi Egalim exige qu'ils composent 50% des approvisionnements de la restauration collective à partir du 1^{er} janvier 2022.
- BIO : la fin de la dérogation pour les élevage bio (autorisant 5% de matières premières non BIO dans alimentation animale) en 2026 pourrait impacter grandement la production de légumineuses au profit de matière riches en protéines et riches en lysine et méthionine (principalement pour le marché de l'alimentation animale, tourné à 80% vers les volailles). L'extension des surfaces en soja bio pour atteindre l'autosuffisance semble cependant assez difficile (stress hydrique déjà présent dans les bassins de production de soja plus au sud).

Perspectives d'évolution

Potentiel de diversification

- Soja pour l'alimentation animale : les perspectives de potentiel rendement sont correctes en Bretagne-Est et à l'Ouest des Pays de la Loire (variétés triple zéro), à condition de maîtriser l'itinéraire technique.
- Pois chiche et LAG en général pour l'alimentation humaine, plutôt pour de la transformation locale car nécessité de trouver des débouchés à forte VA compte tenu de conditions pédoclimatiques qui limitent la compétitivité sur les marchés classiques.